



شركة الإنتاج البيولوجية والصيدلية ش.م - بيوفارما -

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵏⵜ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵏⵜ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵏⵜ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵏⵜ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵏⵜ - ⵙⵉⵔⵉⵏⵜ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵏⵜ

Société de Productions Biologiques et Pharmaceutiques S.A - BIOPHARMA -



N°:...../BIOPHARMA/DAF/SRHAAJ/2023

Date: 03 NOV 2023

DÉCISION RELATIVE A L'ORGANISATION DES CONCOURS DE RECRUTEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Le Président du Directoire de la Société de Productions Biologiques et Pharmaceutiques -BIOPHARMA-

- Vu le dahir N° 1-96-124 du 14 rabii II 1417 (30 août 1996) portant promulgation de la loi 17-95, relative aux sociétés anonymes, Modifié et complété par le Dahir n°1-08-18 du 17 Joumada I (23 mai 2008) portant promulgation de la Loi n°20-05;
- Vu le décret n°2-01-94 du 22 Juin 2001, fixant les conditions pour les pupilles de l'Etat de bénéficier de la priorité à l'accès aux emplois des administrations de l'Etat, des établissements publics, collectivités locales;
- Vu l'arrêté du premier ministre n°3-130-00 du 7 Rabea II (10 Juillet 2000) fixant la liste des postes en priorité susceptibles d'être affectés aux personnes handicapées ainsi que le pourcentage de ces postes pour les administrations de l'Etat et des instances qui en dépendent ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n°24/2012 du 06 Al Hijja 1433 (22 Octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les entreprises Publics;
- Vu la décision du Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, n°1519/DRH/DGAP/SGAP/BA. du 20/03/2019; portant nomination de Dr AMRAOUI Farid en qualité du Président du Directoire de BIOPHARMA;
- Vu le statut régissant le personnel de la Société de Productions Biologiques et Pharmaceutiques BIOPHARMA tel qu'il a été modifié et complété;
- Vu l'organigramme de la Société de Productions Biologiques et Pharmaceutiques BIOPHARMA;
- Vu les nécessités de service.

D E C I D E

Article 1:

Lancer un appel à candidature pour le recrutement des profils suivants:

Nombre de poste	Poste	Spécialité
2	Médecin Vétérinaire	Médecine Vétérinaire.
1	Ingénieur	Maintenance, mécanique, électrique, électromécanique, électrotechnique, mécatronique.
2	Technicien de laboratoire	Dans le domaine de l'industrie, spécialité fabrication, biotechnologie, microbiologie, génie bio-industrie, génie des procédés, génie biologique.



الرباط، شارع الحسن الثاني، كلم 2، طريق الدار البيضاء، العكاري، ص.ب.: 4569 - المملكة المغربية
Siège Social : Rabat, Avenue Hassan II, Km 2, Route Casablanca, Akkari, B.P.: 4569 - Royaume du Maroc



+212 537 695 053 / +212 537 691 692 • +212 537 693 632 / +212 537 691 689 • info@biopharma.ma • www.biopharma.ma

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 23.450.000,00 Dhs درهم 23.450.000,00 مالها رأس مالها 23.450.000,00 درهم

IF : 3301027 • CNSS : 1144568 • RC : RA 27073 • ICE : 00 153 059 4000036 • RCAR : 111 858 000/1 • TP : 27340000

Poste : Médecin vétérinaire

Le concours est ouvert aux candidats titulaires du diplôme de médecin vétérinaire de l'institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II ou équivalent.

Poste : Ingénieur d'Etat

Le concours est ouvert aux lauréats des grandes écoles d'ingénieurs, dans les spécialités citées dans le tableau précédent.

Poste : Technicien de laboratoire

- Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), ou d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS), ou d'un diplôme de Technicien Spécialisé (TS) dans les spécialités citées dans le tableau précédent, délivré par les écoles ou les universités Marocaines, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Sept pour cent (7%) des postes seront réservés aux personnes handicapés et 25% pour les pupilles de la Nation.

Article 2: L'appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions ci-après :

- Etre de nationalité Marocaine ;
- Agés de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date du concours ;
- Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :
 - ✚ Lettre de motivation;
 - ✚ Curriculum vitae actualisé (CV);
 - ✚ Copie certifiée conforme à l'original de la CIN ;
 - ✚ Copie certifiée conforme à l'original de diplômes demandés reconnu par l'Etat ;
 - ✚ Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant l'équivalence pour les diplômes non délivrés par les établissements publics marocains ;
 - ✚ Les candidats ayant la qualité de fonctionnaire sont invités à joindre un document faisant ressortir l'avis favorable des supérieurs hiérarchiques pour passer le présent concours; sous peine de rejet du dossier de candidature ou de suppression de la liste des candidats définitivement admis s'il s'avère, par la suite, que les intéressés n'auraient pas déclaré leur qualité de fonctionnaire.

Article 3: Déroulement des concours

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles précités.

Les listes des candidats retenus, à l'issue de cette phase de présélection, seront publiées sur les sites suivant : www.biopharma.ma et www.emploi-public.ma. Ces listes sont considérées comme convocation pour participer au concours qui se déroulera comme suit :

Epreuve	Durée	Coefficient
<u>Epreuve écrite :</u> Portant sur la discipline demandée	2h	50%
<u>Epreuve orale :</u> Entretien avec le jury afin d'évaluer l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes au profil demandé.	15 à 20 min	50%

Chaque épreuve est sanctionnée par une note chiffrée de 0 à 20.

Seuls les candidats ayant la note d'épreuve écrite supérieur ou égale à 10/20 seront convoqués à passer l'épreuve orale.

La date et le lieu de déroulement des concours seront communiqués par E-mail aux candidats retenus ultérieurement.

L'entretien avec le jury vise l'évaluation des éléments suivants :

- Connaissances se rapportant à la discipline demandée ;
- Connaissances générales ;
- Comportement et communication ;
- Maîtrise des langues, notamment : arabe, français, et anglais.

Les résultats issus des épreuves susmentionnées seront classés par ordre de mérite (liste des candidats retenus et liste d'attente) et publiés sur le site web de la société BIOPHARMA : www.biopharma.ma et sur le site web de l'emploi public : www.emploi-public.ma.

Article 4: délai et adresse de dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature à envoyer **au siège de la Société BIOPHARMA, sis au Km2, route de Casablanca B.P :4569 -Rabat- Akkari**, ou à déposer au bureau d'ordre de la Société BIOPHARMA, et ce **avant le 20-11-2023**.

Les dossiers de candidature doivent mentionner obligatoirement la référence du poste sur l'enveloppe extérieur du dossier.

Les candidats ayant la qualité de pupille de la nation ou des anciens militaires ou combattants doivent transmettre leurs dossiers de candidature par le biais de la Fondation Hassan II pour les Œuvres Sociales des Anciens Militaires et Anciens Combattants, accompagnés d'une attestation justifiant cette qualité.

Dr. AMRAOU Farid
Président du Directoire

N.B: Aucune suite ne sera donnée aux dossiers de candidatures parvenus hors délai prescrit, et aux dossiers incomplets, ainsi qu'à ceux ne remplissant pas les conditions exigées.